

Compte rendu de séance Séance du 13 Novembre 2018

L'an 2018 et le 13 Novembre à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie sous la présidence de TRIBOT Philippe, Maire

Présents : M. TRIBOT Philippe, Maire, Mmes : JEMIOLO Anita, LEQUIN Maria, MEHLINGER Fanny, MM : COLLARD Benoît, COQUILLARD Gérard, EMONET Emmanuel, RIDEY Patrick, SEGUELAS Rémi.

Excusé(s) ayant donné procuration : M. MOUGE Gilbert à M. EMONET Emmanuel

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 9

Date de la convocation : 30/10/2018

Date d'affichage : 30/10/2018

A été nommé(e) secrétaire : M. COLLARD Benoît

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

- DEL13112018-1 - Adhésion au service commun "Gestion chiens et chats errants" de TCM.
- DEL13112018-2 - Mise en place de trois cinémomètres en divers endroits de la commune.
- DEL1311208-3 - Transfert de la compétence "Eau Potable" au SDDEA - Etablissement de l'état liquidatif 2017.
- DEL13112018-4 - Convention de partenariat avec CECOT.
- DEL13112018-5 - Adhésion au service commun "Conformité des traitements de données à caractère personnel au RGPD.
- DEL13112018-6 - Réfection de trottoirs - demande de fonds de concours à TCM.
- DEL1311208-7 - Approbation du Fonds de concours attribué par TCM pour l'aménagement de la tyrolienne.

Complément de compte-rendu:

Le Conseil Municipal a décidé:

- d'adhérer au service commun créé par TCM "Gestion chiens et chats errants" pour gérer le problème de divagation des animaux errants. Le service comprendra la capture, le transport et la garde en fourrière des animaux.
- pour des raisons de sécurité routière, afin de réduire la vitesse des automobilistes dans le village, de poser trois cinémomètres pédagogiques en divers endroits de la commune, et de confier les travaux au SDEA.
- d'établir l'état liquidatif 2017 du service d'eau potable à verser à la Régie du SDDEA ainsi:
 - 63 415,28 € en Fonctionnement
 - 35 406,95 € en Investissement
- de signer une convention avec CECOT qui propose de contribuer à hauteur de 25 000 € au financement de projets communaux sous forme de prestations compensatoires.
- d'adhérer au service commun créé par TCM pour la mise en conformité des traitements de données à caractère personnel à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 et au RGPD.

- d'effectuer la réfection d'une partie du trottoir longeant la Route du Général de Gaulle en acceptant le devis de l'entreprise STP d'un montant de 5 780 € HT, et de solliciter l'attribution d'un fonds de concours à TCM à ce titre.
- d'approuver l'attribution du fonds de concours par TCM pour l'aménagement de la tyrolienne d'un montant de 2 078,92 €.
- de s'opposer à la pose d'un ensemble d'équipements sportifs sous forme de 8 agrés fitness, et de les remplacer par deux tables de tennis de table.
- de poursuivre l'aménagement intérieur de la grange.

Séance levée à: 21:15

En mairie, le 20/11/2018

Le Maire
Philippe TRIBOT

